

# Compte-rendu de la réunion Caisse des Ecoles du 04/07/2022

<u>Etaients présents :</u>	<u>Absentes excusées :</u>
Marcel JACQUIN, Président Jean-Louis GREAU, Vice-président Mara PHILIP, Représentante du Conseil Municipal Lucienne MARTIN, Représentante de la Préfecture Sandie TENAND, Directrice de l'école Véronique PATRICOT, Représentante des enseignants Lucie BENON, Représentante des parents d'élèves Céline NOMINE, Représentante des parents d'élèves Etienne MANDIER, Représentant des parents d'élèves Agnès ALIAS, Responsable de service Caisse des Ecoles	

- Tarif cantine 2022 - 2023 : inchangé  
→Voté à l'unanimité

## RETOUR DES QUESTIONNAIRES PARENTS :

A titre indicatif : sur 124 familles → 1 retour des parents du Conseil d'école

## Questions concernant la caisse des écoles transmises par les parents du Conseil d'Ecole :

Serait-il possible d'augmenter la taille du marquage au sol sur le trottoir devant la porte de la cantine ?

Le ramassage scolaire se gare le long de la classe de madame Salanon le matin.

La circulation devant l'école va se densifier avec l'ouverture prochaine de la crèche.

Pour des raisons de sécurité et pour ne pas gêner la circulation, pourquoi ne pas faire entrer les enfants par l'ancienne entrée de l'école comme ils le font le soir ?

Pourquoi ne pas réserver au bus une partie des places de stationnement rarement occupées devant le bureau de madame Alias ?

Ou pourquoi ne pas matérialiser un zébra jaune le long de la classe de madame Salanon ?

## Réponse :

Pour la rentrée, le marquage au sol devant la porte de la cantine sera refait.

L'emplacement actuel du bus devant la nouvelle entrée est maintenu ; meilleure solution envisageable. Cet emplacement fera l'objet d'un marquage.

Pour rappel, tous les documents et toutes les informations concernant l'école sont disponibles sur le site de la Caisse des Ecoles : <https://caisseecolesstvlbas.fr>

Le Président



M. Marcel JACQUIN